

## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Sit. Du 01/05/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises	5 576,51	2 777,25	2 799,26	100,79
Production vendue (biens et services)	4 646 392,76	3 100 193,82	1 546 198,94	49,87
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 651 969,27</b>	<b>3 102 971,07</b>	<b>1 548 998,20</b>	<b>49,92</b>
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	50 465,78	5 193,33	45 272,45	871,74
Autres produits	86,66	30,98	55,68	179,73
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>4 702 521,71</b>	<b>3 108 195,38</b>	<b>1 594 326,33</b>	<b>51,29</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	7 177,95	1 593,40	5 584,55	350,48
Variation de stocks	-2 011,00		-2 011,00	
Achats de matières premières et autres approvis.	414 346,79	254 959,01	159 387,78	62,52
Variation de stocks	20 466,78	-33 142,12	53 608,90	161,75
Autres achats et charges externes	2 903 653,18	2 071 548,42	832 104,76	40,17
Impôts, taxes et versements assimilés	52 769,06	43 949,84	8 819,22	20,07
Salaires et traitements	1 498 622,05	1 296 533,26	202 088,79	15,59
Charges sociales	443 314,68	357 907,92	85 406,76	23,86
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 051,37	6 020,96	23 030,41	382,50
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	45 447,00		45 447,00	
Autres charges	3 721,47	3 136,05	585,42	18,67
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>5 416 559,33</b>	<b>4 002 506,74</b>	<b>1 414 052,59</b>	<b>35,33</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-714 037,62</b>	<b>-894 311,36</b>	<b>180 273,74</b>	<b>20,16</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>				
<b>Charges financières</b>				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 402,47	548,91	3 853,56	702,04
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>4 402,47</b>	<b>548,91</b>	<b>3 853,56</b>	<b>702,04</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-4 402,47</b>	<b>-548,91</b>	<b>-3 853,56</b>	<b>-702,04</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b> <small>tavt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</small>	<b>-718 440,09</b>	<b>-894 860,27</b>	<b>176 420,18</b>	<b>19,71</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	3 062,50		3 062,50	
Sur opérations en capital	233,10		233,10	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>3 295,60</b>		<b>3 295,60</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations en capital	233,10		233,10	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>233,10</b>		<b>233,10</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>3 062,50</b>		<b>3 062,50</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>	11 254,04	17 032,00	-5 777,96	-33,92
<b>Impôt sur les bénéfices (X)</b>	-294,00		-294,00	

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Sit. Du 01/05/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>4 705 817,31</b>	<b>3 108 195,38</b>	<b>1 597 621,93</b>	<b>51,40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>5 432 154,94</b>	<b>4 020 087,65</b>	<b>1 412 067,29</b>	<b>35,13</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-726 337,63</b>	<b>-911 892,27</b>	<b>185 554,64</b>	<b>20,35</b>
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	4 402,00			

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC l'année précédente Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Signature numérique de Gilles SERGENT

Date: 2023.08.24 12:12:08 +02'00'

	Du 01/01/22 Au 31/12/22		Sit. Du 01/05/21 Au 31/12/21		Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	5 576,51		2 777,25		2 799,26	100,79
Production vendue (biens et services)	4 146 192,76		3 100 193,82		1 546 198,94	49,87
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 651 969,27</b>		<b>3 102 971,07</b>		<b>1 548 998,20</b>	<b>49,92</b>
Reprises sur provisions (amortissements), transferts de charges	51 435,78		5 193,33		45 272,45	871,74
Autres produits	86,66		30,98		55,68	179,73
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>4 702 521,71</b>		<b>3 108 195,38</b>		<b>1 594 326,33</b>	<b>51,29</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	1 177,95		1 593,40		5 584,55	350,48
Variation de stocks	26,26		26,26		-2 011,00	
Achats de matières premières et autres approvis.	14 746,79		254 949,41		159 387,78	62,52
Variation de stock	20 466,78		16 161,22		53 608,90	161,75
Autres produits et charges externes	2 903 653,18		2 071 548,42		832 104,76	40,17
Impôts, taxes et versements assimilés	32 769,06		43 949,84		8 819,22	20,07
Salaires et traitements	1 498 622,05		1 296 533,26		202 088,79	15,59
Charges sociales	443 314,68		357 907,92		85 406,76	23,86
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 051,37		6 020,96		23 030,41	382,50
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	45 447,00				45 447,00	
Autres charges	3 721,47		3 136,05		585,42	18,67
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>5 416 559,33</b>		<b>4 002 506,74</b>		<b>1 414 052,59</b>	<b>35,33</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-714 037,62</b>		<b>-894 311,36</b>		<b>180 273,74</b>	<b>20,16</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun</b>						
<b>Produits financiers</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>						
<b>Charges financières</b>						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 402,47		548,91		3 853,56	702,04
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>4 402,47</b>		<b>548,91</b>		<b>3 853,56</b>	<b>702,04</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-4 402,47</b>		<b>-548,91</b>		<b>-3 853,56</b>	<b>-702,04</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b> avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	<b>-718 440,09</b>		<b>-894 860,27</b>		<b>176 420,18</b>	<b>19,71</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	3 062,50				3 062,50	
Sur opérations en capital	233,10				233,10	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>3 295,60</b>				<b>3 295,60</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations en capital	233,10				233,10	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>233,10</b>				<b>233,10</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>3 062,50</b>				<b>3 062,50</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>	11 254,04		17 032,00		-5 777,96	-33,92
<b>Impôt sur les bénéfices (X)</b>	-294,00				-294,00	

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Sit. Du 01/05/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>4 705 817,31</b>	<b>3 108 195,38</b>	<b>1 597 621,93</b>	<b>51,40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>5 432 154,94</b>	<b>4 020 087,65</b>	<b>1 412 067,29</b>	<b>35,13</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-726 337,63</b>	<b>-911 892,27</b>	<b>185 554,64</b>	<b>20,35</b>
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	4 402,00			

**IDLVT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 20 000 euros**  
**Siège social : RTE DE LAGNY, 77200 TORCY**  
**898 441 175 RCS MEAUX**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2023**

L'an 2023,  
Le 30 juin,  
A 15h00,

La société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 18 rue Martin Luther King, 14280 ST CONTEST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 488 530 759 RCS CAEN,  
Représentée par Gilles SERGENT,

Associée unique de la société IDLVT,

En présence de la société GROUPE RECREA, Présidente non associée de la Société,

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

La société GROUPE RECREA, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ont été adressés le 31 mai 2023 à l'associée unique.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Poursuite de l'activité bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## **PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

## **DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à - 726 338 euros de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau » :	- 726 338 euros
Report à nouveau antérieur :	-911 892 euros
S'élevant ainsi à	<hr/> - 1 638 230 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

## **TROISIEME DÉCISION**

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## **QUATRIEME DÉCISION**

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, faisant apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société et se prononce, par conséquent, pour la poursuite de l'activité.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

## CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société ACTION DEVELOPPEMENT  
LOISIR





# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 477 437,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -726 337,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

### Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes 2022, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Malgré la situation nette négative, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause du fait du soutien financier de la société mère ADL pour les douze prochains mois.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Dans le cadre de l'exploitation d'une délégation de services publics, les biens immobilisés sont répertoriés selon qu'ils s'agissent :

- de biens de retours, mis à la disposition par la collectivité pour les besoins de l'exploitation de la DSP. Seuls les renouvellements de ces biens figurent à l'actif du bilan et sont amortis selon la durée résiduelle du contrat.

- de biens propres qui appartiennent au délégataire. (Ces biens sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur leur durée d'usage. Ils peuvent être repris par la collectivité délégante à la fin du contrat de DSP).

- de biens de reprise, pour lesquels le délégataire s'engage à les restituer à la collectivité délégante à l'issue du contrat.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## BILAN - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Situation au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 950,00	1 975,73	3 974,27	5 164,27
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	62 505,71	15 483,62	47 022,09	21 609,51
Autres immobilisations corporelles	119 138,13	17 495,01	101 643,12	25 991,16
Immobilisations corporelles en cours	795 238,30		795 238,30	642 187,49
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	850,00		850,00	50,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>983 682,14</b>	<b>34 954,36</b>	<b>948 727,78</b>	<b>695 002,43</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	12 185,00		12 185,00	33 142,12
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 011,00		2 011,00	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>40 593,85</b>		<b>40 593,85</b>	<b>28 930,49</b>
<b>Créances</b>				
Clients (3)	1 124 657,06		1 124 657,06	1 262 181,16
Clients douteux, litigieux (3)	114 099,67	45 447,00	68 652,67	4 947,43
Clients Factures à établir (3)	30 600,00		30 600,00	54 227,72
Personnel et comptes rattachés (3)	71,53		71,53	20,31
Créances fiscales et sociales (3)	41 849,84		41 849,84	35 115,39
Autres créances (3)	294,00		294,00	
Débiteurs divers (3)	2 418,42		2 418,42	4 228,71
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>200 167,17</b>		<b>200 167,17</b>	<b>147 721,10</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>5 209,30</b>		<b>5 209,30</b>	<b>2 700,13</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 574 156,84</b>	<b>45 447,00</b>	<b>1 528 709,84</b>	<b>1 573 214,56</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 557 838,98</b>	<b>80 401,36</b>	<b>2 477 437,62</b>	<b>2 268 216,99</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	Situation au 31/12/21
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 20 000,00 )	20 000,00	20 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-911 892,26	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-726 337,63	-911 892,27
SITUATION NETTE	-1 618 229,89	-891 892,27
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-1 618 229,89</b>	<b>-891 892,27</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	230 849,38	776 446,91
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	504 196,91	232 803,90
Fournisseurs, factures non parvenues	2 371 469,64	1 191 779,05
Dettes fiscales et sociales	558 197,98	507 754,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 590,24	5 153,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	428 363,36	446 171,50
<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 095 667,51</b>	<b>3 160 109,26</b>
Écarts de conversion passif (IV)		
Ajustement de N à la durée de N-1		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>2 477 437,62</b>	<b>2 268 216,99</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	4 095 667,51	3 160 109,26
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISONS AVEC Huit Jurisprudence du 31/12/2021

# Gilles

Signature numérique de

## Gilles SERGENT

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan ayant réparti de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 477 437,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage le profit de 726 337,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes 2022, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Malgré la situation nette négative, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause du fait du soutien financier de la société mère ADL pour les douze prochains mois.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Dans le cadre de l'exploitation d'une délégation de services publics, les biens immobilisés sont répertoriés selon qu'ils s'agissent :

- de biens de retours, mis à la disposition par la collectivité pour les besoins de l'exploitation de la DSP. Seuls les renouvellements de ces biens figurent à l'actif du bilan et sont amortis selon la durée résiduelle du contrat.

- de biens propres qui appartiennent au délégataire. (Ces biens sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur leur durée d'usage. Ils peuvent être repris par la collectivité délégante à la fin du contrat de DSP).

- de biens de reprise, pour lesquels le délégataire s'engage à les restituer à la collectivité délégante à l'issue du contrat.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

ACTIF	31/12/22			Situation au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 950,00	1 975,73	3 974,27	5 164,27
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	62 505,71	15 483,62	47 022,09	21 609,51
Autres immobilisations corporelles	119 138,13	17 495,01	101 643,12	25 991,16
Immobilisations corporelles en cours	795 238,30		795 238,30	642 187,49
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	850,00		850,00	50,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>983 682,14</b>	<b>34 954,36</b>	<b>948 727,78</b>	<b>695 002,43</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	12 185,00		12 185,00	33 142,12
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 011,00		2 011,00	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>40 593,85</b>		<b>40 593,85</b>	<b>28 930,49</b>
<b>Créances</b>				
Clients (3)	1 124 657,06		1 124 657,06	1 262 181,16
Clients douteux, litigieux (3)	114 099,67	45 447,00	68 652,67	4 947,43
Clients Factures à établir (3)	30 600,00		30 600,00	54 227,72
Personnel et comptes rattachés (3)	71,53		71,53	20,31
Créances fiscales et sociales (3)	41 849,84		41 849,84	35 115,39
Autres créances (3)	294,00		294,00	
Débiteurs divers (3)	2 418,42		2 418,42	4 228,71
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>200 167,17</b>		<b>200 167,17</b>	<b>147 721,10</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>5 209,30</b>		<b>5 209,30</b>	<b>2 700,13</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 574 156,84</b>	<b>45 447,00</b>	<b>1 528 709,84</b>	<b>1 573 214,56</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 557 838,98</b>	<b>80 401,36</b>	<b>2 477 437,62</b>	<b>2 268 216,99</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	Situation au 31/12/21
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 20 000,00 )	20 000,00	20 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-911 892,26	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-726 337,63	-911 892,27
SITUATION NETTE	-1 618 229,89	-891 892,27
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-1 618 229,89</b>	<b>-891 892,27</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	230 849,38	776 446,91
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	504 196,91	232 803,90
Fournisseurs, factures non parvenues	2 371 469,64	1 191 779,05
Dettes fiscales et sociales	558 197,98	507 754,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 590,24	5 153,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	428 363,36	446 171,50
<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 095 667,51</b>	<b>3 160 109,26</b>
Écarts de conversion passif (IV)		
Ajustement de N à la durée de N-1		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>2 477 437,62</b>	<b>2 268 216,99</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	4 095 667,51	3 160 109,26
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		